

Sujet : [INTERNET] Au commissaire enquêteur pour l'installation voltaïque de Berrac 32480

De :

Date : 13/10/2022 12:13

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Merci de garder mon anonymat

Monsieur l'enquêteur,

Je tiens à vous signaler que :

Le conseil municipal a tenu au secret pendant trois ans le projet sachant qu'il n'y avait pas de quoi être fier d'un projet qui allait anéantir le village.

Ce projet aurait pu avoir lieu dans de multiples endroits de la commune sans que cela gêne le moins du monde les administrés. Simplement par commodité parce que Monsieur Biazolo avait des terrains attenants au village qui ne lui rapportaient pas suffisamment, le Conseil municipal a accepté de bousiller le beau village du Gers pour ses intérêts particuliers.

Il faut dire que Monsieur Biazolo n'en est pas à son premier coup d'éclat : porcherie industrielle finalement refusée il y a une dizaine d'années, triplement des capacités du silo il y a quelques années.

A ce propos, il faut souligner plusieurs éléments importants pour le projet actuel. L'engagement de prendre en compte la quiétude des voisins n'a jamais été respecté de même que l'obligation de planter des arbres autour des silos. C'est important de le souligner car dans le projet actuel, beaucoup de promesses sont faites pour protéger le site mais nous savons d'expérience que celles-ci n'ont jamais été respectées dans le passé.

Je ne reviens pas sur tous les aspects techniques extrêmement négatifs du dossier que vous connaissez parfaitement.

En résumé, je tiens à dire que Monsieur Biazolo tient le conseil municipal et que cela lui a permis dans le passé des projets tout aussi dangereux que celui actuellement présenté et qu'on ne peut prendre ses engagements pour argent comptant étant donné qu'il ne les a jamais respectés dans le passé.